



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3356

Texte de la question

## ANTICIPATION DES ACTIONS TERRORISTES

**M. le président.** La parole est à M. Alain Marty, pour le groupe Les Républicains.

**M. Alain Marty.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Les attentats de vendredi soir nous ont blessés, nous touchent profondément, et je pense en ce moment aux victimes, aux familles endeuillées et aux blessés qui luttent encore pour leur vie. Le nombre des victimes, jeunes pour la plupart, tombées sous les tirs de fanatiques islamistes lâches et barbares, a choqué et meurtri nos concitoyens.

Dans ma circonscription, des habitants choqués, révoltés, en colère, me demandent pourquoi nous avons attendu ces victimes innocentes pour frapper massivement l'État islamique en Syrie. Ils comprennent les frappes répétées sur Raqqa ces derniers jours ; mais pourquoi ne pas avoir commencé plus tôt ?

Dans ma circonscription, des habitants choqués, révoltés, en colère, me demandent, après le discours du Président de la République annonçant au Congrès que les forces de l'ordre avaient mené dimanche 168 perquisitions et 23 interpellations, pourquoi avoir attendu qu'il y ait des victimes innocentes. Pourquoi ne pas avoir agi plus tôt ?

Il n'y a pas de polémique dans mes propos : l'heure n'est pas à la polémique. Mais il est de mon devoir de vous transmettre les interrogations légitimes de concitoyens effondrés et choqués qui ont conscience que ces attentats odieux pouvaient toucher des amis, des parents, des proches de passage ou qui vivent à Paris. Je vous remercie de bien vouloir leur répondre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Manuel Valls, Premier ministre.** Monsieur le député, ces interrogations, ces cris, cette colère, nous les entendons tous, bien sûr. Nous avons été frappés une nouvelle fois au cœur. Vous rappelez justement, comme Fleur Pellerin il y a un instant, que c'est la jeunesse qui a été touchée. Je suis frappé, comme vous, par les témoignages indirects ou directs, par les portraits dans la presse de ceux et de celles qui sont tombés, des jeunes très souvent, venus de toute la France, venus du monde entier. Nous leur devons une réponse.

La première réponse, c'est bien sûr agir, agir pour être efficace, parce que s'il y a la peur, il y a en même temps la révolte. Ce peuple se tient debout ; vous en avez tous reçu les témoignages dans vos circonscriptions. C'est frapper d'abord là où se trouve le cœur : en Syrie et en Irak, où se trouve le cœur de Daech.

Nous intervenons dans une coalition, même si c'est long et difficile, à la demande du gouvernement irakien. Nous soutenons les troupes du gouvernement irakien mais aussi, je le rappelais hier au Sénat, les Kurdes, qui

obtiennent des résultats tout à fait extraordinaires. Je veux d'ailleurs saluer la vaillance et l'engagement des peshmergas kurdes (*Applaudissements sur tous les bancs*), qui ont obtenu des résultats, repris des villes, coupé la route entre Mossoul et Rafa. Nous intervenons, nos Mirages et nos Rafales interviennent en Syrie et en Irak.

Nous n'avons pas attendu ces événements pour frapper en Irak ; nous n'avons pas attendu ces événements terribles pour frapper également en Syrie. Mais nous savons que seuls, nous ne pouvons pas gagner cette guerre là-bas et qu'il faut entraîner une coalition. Je rappelais il y a un instant en répondant à Meyer Habib, et le ministre des affaires étrangères également en répondant à la présidente Élisabeth Guigou, la nécessité de cette coalition contre l'ennemi, contre Daech – Daech qui a frappé la Russie : celle-ci a enfin reconnu hier, admis, considéré qu'un avion d'une compagnie russe avait subi un attentat revendiqué par Daech. C'est toute la communauté internationale qui doit se mobiliser.

Pour ce qui nous concerne, en France, nous devons poursuivre, amplifier, approfondir la lutte contre le terrorisme : deux lois antiterroristes, la loi sur le renseignement, une nouvelle loi sur le renseignement actuellement examinée par le Conseil constitutionnel ; des moyens en hommes pour la police, la gendarmerie, nos services de renseignement, nos militaires, les douanes, les services pénitentiaires ; des moyens en investissement, car il est essentiel que nous puissions investir encore davantage pour les forces de l'ordre, en armes, en protections, en véhicules, en équipements, en nouvelles technologies.

C'est un changement : ce changement, nous le portons. Chacun en est convaincu : comme tout pays confronté au terrorisme, l'effort que la France devra faire en matière de sécurité et de défense dans les cinq à dix ans qui viennent sera considérable, ce qui change d'ailleurs notre vision budgétaire. C'est pour cela qu'il fallait augmenter et donner de nouveau des moyens aux forces de l'ordre.

C'est ainsi, avec la loi que nous voterons demain, avec la possible révision constitutionnelle – si nous trouvons le moyen de nous mettre d'accord, ce dont je suis convaincu –, c'est ainsi que nous avancerons et que nous répondrons à toutes ces questions légitimes que vous posent nos compatriotes. Notre devoir, devoir impérieux, devoir sacré, c'est de répondre à nos compatriotes, en ayant en mémoire toutes les victimes qui sont tombées à cause du terrorisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marty](#)

**Circonscription :** Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3356

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2015](#)